

# Bien définir les critères pour le choix du lieu d'installation



Le choix du lieu d'installation impacte non seulement la qualité de vie du médecin, mais également la satisfaction des patients et le succès de la pratique.

Le médecin doit prendre en compte une multitude de critères, personnels et professionnels, qui peuvent grandement influencer la viabilité économique du projet. Une analyse approfondie et une évaluation de ces critères garantiront une installation réussie et durable.

## 1 Déterminants du lieu d'installation

Les critères prioritaires peuvent être définis selon les déterminants suivants :

### Caractéristiques du territoire

L'offre de services publics, la vie culturelle, l'accès à Internet haut débit, et un environnement sécurisant sont des facteurs influant sur le choix du lieu d'installation. Les territoires attractifs en termes de croissance démographique et d'équipements sont susceptibles d'attirer des médecins.

### Critères personnels et professionnels

Le cadre de vie, la proximité familiale, la présence d'un tissu social, ainsi que la présence de professionnels et de structures médicales sont essentielles pour choisir un lieu d'installation.

Une fois ses priorités identifiées, le médecin peut :

- Sélectionner un (ou plusieurs) territoire(s) qui semble(nt) correspondre à ses aspirations
- Analyser les besoins en santé du territoire et étudier l'offre de santé existante
- Vérifier l'environnement au quotidien, pour les aspects professionnels et personnels
- Confirmer la viabilité financière du projet

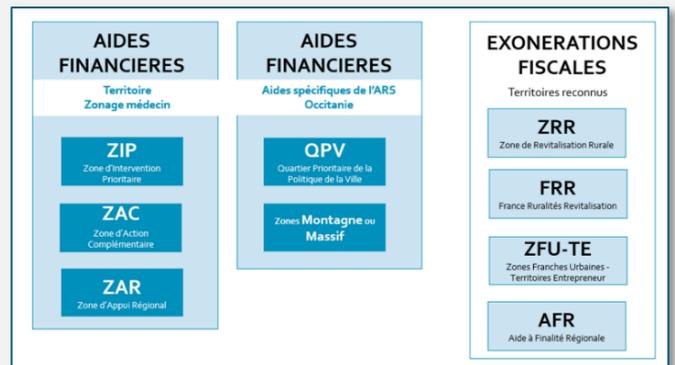
## 2 Les incitations financières

Il est important de prendre connaissance des incitations financières existantes car elles peuvent influencer le choix du lieu d'installation. Elles sont de 2 types :

- **Les aides financières** : pour inciter les médecins à s'installer dans les territoires les plus fragiles
- Outils pour connaître les territoires concernés :  
[Lien vers l'outil REZONE MEDECINS](#)  
[Lien vers la cartographie zonage médecins 2022](#)  
[Zonage 2022 – Lien vers le site](#)  
[Lien vers la liste des communes éligibles](#)

- **Les exonérations (fiscales et sociales)** : pour favoriser le développement d'activités sur les territoires en difficultés socio-économiques
- Situer les territoires concernés :

[Lien vers le Portail d'Accès au Professionnels de Santé - PAPS Occitanie : exonérations fiscales](#)



*Vigilance : la convention médicale signée en juin 2024 entraîne des évolutions importantes des aides, notamment à compter de 2026. Le zonage peut également être révisé de façon annuelle.*

## 3 Évaluer la viabilité d'un projet

La dernière étape du choix du lieu d'installation consiste à évaluer la faisabilité du projet. L'analyse des critères suivants assure au médecin la prise en compte de l'ensemble des éléments dans sa décision :

- **L'ÉVALUATION DU MARCHÉ** du territoire où le médecin envisage de s'installer (démographie, concurrence, besoins de santé)
- La réalisation d'une évaluation précise des **DEPENSES** et des **RESSOURCES** (business plan)
- L'anticipation des **COMPETENCES** et des ressources humaines ou de prestations nécessaires



Notre site internet vous permettra d'accéder à des **OUTILS METHODOLOGIQUES** complémentaires pour vous aider dans votre gestion au quotidien.

**L'ACCOMPAGNEMENT PAR UN EXPERT**, parfois indispensable, peut-être sollicité auprès de nos services :  
[Formulaire de demande de contact](#)